

Technicien(ne) Logistique

www.formation-industries-bn.fr

Le Métier

Autonome et organisé, appréciant le travail d'équipe, le Technicien Logistique participe à l'activité logistique d'une entreprise industrielle. Il (ou elle) doit être capable de :

- ⊙ Classer les produits suivant leur rotation ; déterminer, évaluer les coûts relatifs aux stocks.
- ⊙ Organiser les inventaires ; déterminer la meilleure implantation et l'organisation des zones de stockage.
- ⊙ Planifier les besoins en matières, composants, sous-ensembles (en production, maintenance, expédition).
- ⊙ Déterminer les approvisionnements les mieux adaptés en termes de diminution des stocks et de réduction des coûts ; choisir les fournisseurs.
- ⊙ Choisir le moyen de transport le mieux approprié aux niveaux national et international.
- ⊙ Mettre en œuvre les procédures Qualité exigées par les normes ISO 9000 dans les domaines de la manutention, du stockage, du conditionnement et de la livraison.
- ⊙ Respecter et faire respecter les règles de sécurité et de prévention.
- ⊙ Expliquer devant un auditoire restreint un raisonnement, une méthode ; communiquer et rendre compte auprès de la hiérarchie.

Public

- ⊙ Salariés dans le cadre de la formation continue
- ⊙ Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- ⊙ Jeunes diplômés

Programme

- ⊙ Gestion de projet
- ⊙ Communication professionnelle – Conduite de réunion
- ⊙ Qualité
- ⊙ Prévention - Sécurité - Environnement
- ⊙ Méthodes de Résolution de Problèmes
- ⊙ Amélioration continue
- ⊙ Calcul du prix de revient
- ⊙ La fonction logistique
- ⊙ Gestion des stocks
- ⊙ Achats & Approvisionnements
- ⊙ Optimisation des flux
- ⊙ Magasinage
- ⊙ Expéditions – Transports
- ⊙ Informatique

Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

Prérequis

Disposer d'une première expérience en tant que Pilote Opérationnel en Logistique et toute personne amenée à évoluer vers la fonction Technicien Logistique.

Prise en charge

Contrat de professionnalisation
(-26 ans et + 26 ans)
Salarié en CIF, VAE et Période de Professionnalisation

Certification

CQPM Technicien(ne) Logistique - n° 0121

Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles

INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

Fabrice GENEVIEVE **02 31 46 77 05**
fgenevieve@fibn.fr